

## **Téléassistance pour les personnes âgées**

La téléassistance est un service proposé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Sevran.

Il permet de sécuriser les personnes âgées et en situation de handicap qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en appuyant sur un bracelet ou un collier portés en permanence.

Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne.

Le dispositif est gratuit pour les personnes non-imposables et de 2,37 € pour les autres.

### **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

2 rue Paul Langevin

Tél : 01 49 36 51 95

Publié le 17 mars 2020